



CréaJeunes Île-de-France

Un programme au cœur de l'emploi
des jeunes

Bilan d'action 2017



1. PROGRAMME CREAJEUNES :

Historique, présentation et résultats

Présentation du programme

Adie CréaJeunes est un programme d'accompagnement à la création d'entreprise conçu en réponse aux enjeux forts du chômage des jeunes en France, notamment dans les quartiers difficiles. Il a été pensé pour répondre à deux constats : la forte volonté des jeunes de créer leur entreprise et leur manque d'expérience et de fonds propres. Ce programme s'inscrit dans l'offre d'accompagnement amont de l'Adie.

<p>Adie CréaJeunes Un accompagnement amont</p> <p>Une formation pour bien mesurer le positionnement du chef d'entreprise et comprendre les fondamentaux de la création. Du tutorat en parallèle de la formation pour monter son projet pas à pas.</p>	<p>Un financement Adie « spécial jeunes »</p> <p>un microcrédit + un possible prêt d'honneur (sous condition)</p> <ul style="list-style-type: none">✓ Une offre de micro-assurance✓ Des Bons Plans exclusifs	<p>Un appui pour le démarrage et le développement de l'entreprise</p> <ul style="list-style-type: none">• Tuteur disponible dans la durée• Coach Adie : un accompagnement personnalisé et individuel tout au long du parcours de création d'entreprise• A la carte : un approfondissement sur certains aspects organisé autour de 3 thématiques : coin papiers, coin argent, coin clients
--	--	--

CréaJeunes : Une offre de l'Adie pour les jeunes de 18 à 32 ans

Depuis son lancement en 2007, **9 506** jeunes de 18 à 32 ans ont participé au programme CréaJeunes, dont **817 jeunes** en 2017 sur les 18 sites en France.

CréaJeunes en Île-de-France

L'Adie en Île-de-France dispose de 4 sites CréaJeunes (Paris, Evry, Asnières sur Seine et Saint Denis) couvrant ainsi l'ensemble du territoire francilien. Grâce à cette couverture géographique, en s'appuyant sur des structures partenaires et en formant des équipes de bénévoles localement, nous sommes en capacité de rendre accessible le parcours à plus de 300 jeunes chaque année, sur l'ensemble de l'Île-de-France.

Le dispositif est ouvert à tous les jeunes franciliens de 18 à 32 ans ayant un projet de création d'entreprise, dont le plan de financement anticipé est de maximum 30 000 euros et ce quel que soit leur niveau de formation.

L'équipe pédagogique Adie CréaJeunes en Île-de-France est constituée de :

- 3 responsables de sites CréaJeunes & 1 responsable bénévolat et développement, en charge de la mise en œuvre du dispositif sur le territoire
- 1 conseillère Adie spécialisée CréaJeunes
- plus de 70 chargés d'accompagnement bénévoles. Le recrutement et la formation de cette équipe s'effectuent en continu pour assurer une pédagogie participative en collectif et l'affectation d'un tuteur à chaque Jeune qui intègre une nouvelle promotion.

Les quatre sites CréaJeunes requièrent les moyens matériels suivants :

- 4 locaux
- 40 ordinateurs (5 pour les salariés et 35 à disposition des jeunes et de leur accompagnant), 4 imprimantes et 6 rétroprojecteurs
- du mobilier (tables, chaises, armoires, étagères)

En complément, la direction régionale Île-de-France située à Paris - Belleville fournit également un appui administratif (traitement administratif, gestion logistique des sites, etc.) et les différents services du siège de l'Adie assurent un support en terme informatique, comptabilité, formation, administration générale et communication.



Les visages de CréaJeunes Île-de-France

Mickaël, Traiteur de la mer

« Allez au bout de vos envies ! »

Mickaël aime la mer et ses habitants, qu'ils soient à écailles, à coques ou encore à cuirasse. Peut-être parce qu'il vient lui-même d'une terre à mer : la belle île d'Haïti.

C'est fort de cette passion qu'il passe son CAP poissonnier avec un seul objectif en tête : monter sa propre affaire, et le plus vite possible ! Il contacte l'Adie dès la fin de ses études en 2014 pour une demande de financement. L'Adie est prête à épauler ce jeune homme réservé mais enthousiaste, et afin de donner toutes ses chances à son projet, l'association lui propose plutôt d'intégrer le programme gratuit Adie Créajeunes : 6 semaines de cours individuels et collectifs réservé aux moins de 32 ans, qui vont lui apprendre les bases pratiques en comptabilité et commercial, et ainsi l'aider à finaliser son projet de création d'entreprise.

A l'issue du programme Adie Créajeunes, manquent encore les financements : qu'à cela ne tienne, Mickaël travaille pendant un an comme salarié d'une poissonnerie pour constituer un apport de départ et investir dans un camion frigorifique.

L'Adie complètera avec un microcrédit pour faire réaliser un très beau site internet : <http://baronbleu.fr/>, des flyers et des vêtements de travail à son blason ! A l'été 2016, Mickaël est fin prêt pour lancer Baron Bleu : au menu, un service de commandes de fruits de mer et autres délicatesses iodées, et une livraison réfrigérée sous 24h à 48h sur Paris et sa première couronne. Pour développer son activité de traiteur de la mer, Mickaël rencontre régulièrement Nicole et Marie-Hélène, les deux bénévoles de l'Adie qui l'appuient dans cette phase de lancement, en particulier en ce qui concerne sa prospection commerciale.



Odile, Créatrice de « Ma Box à cheveux »



« Adie Créajeunes a permis à mon idée de se transformer en projet concret. Avec le soutien des équipes de l'Adie, j'ai pu rapidement produire des résultats. Adie nous donne une crédibilité quand on cherche à créer son entreprise, on nous prend plus au sérieux ! »

Après des études en économie-gestion et Supply Chain, Odile a travaillé en achats et logistique pour le compte de plusieurs entreprises. C'est à l'issue de sa dernière expérience qu'Odile décide de créer son entreprise dans les soins capillaires. C'est à ce moment-là qu'une de ses amies lui parle de l'Adie. Elle participe à un événement où on lui présente le programme Créajeunes de l'Adie. En février 2017, elle intègre la formation

A l'issue du programme, Odile garde contact avec son tuteur et conseiller, Radhouane, auprès de qui elle souscrit une micro-assurance. Après plusieurs mois de mise en relation avec des clients sur des foires et les réseaux sociaux, ses boxes peuvent être commandées sur son site internet depuis le 6 décembre 2017.



2.L'ACTIVITE 2017 EN QUELQUES CHIFFRES :

L'Adie reste fidèle à son public : les personnes éloignées de l'emploi qui souhaitent se lancer à leur compte

Les résultats franciliens en 2017

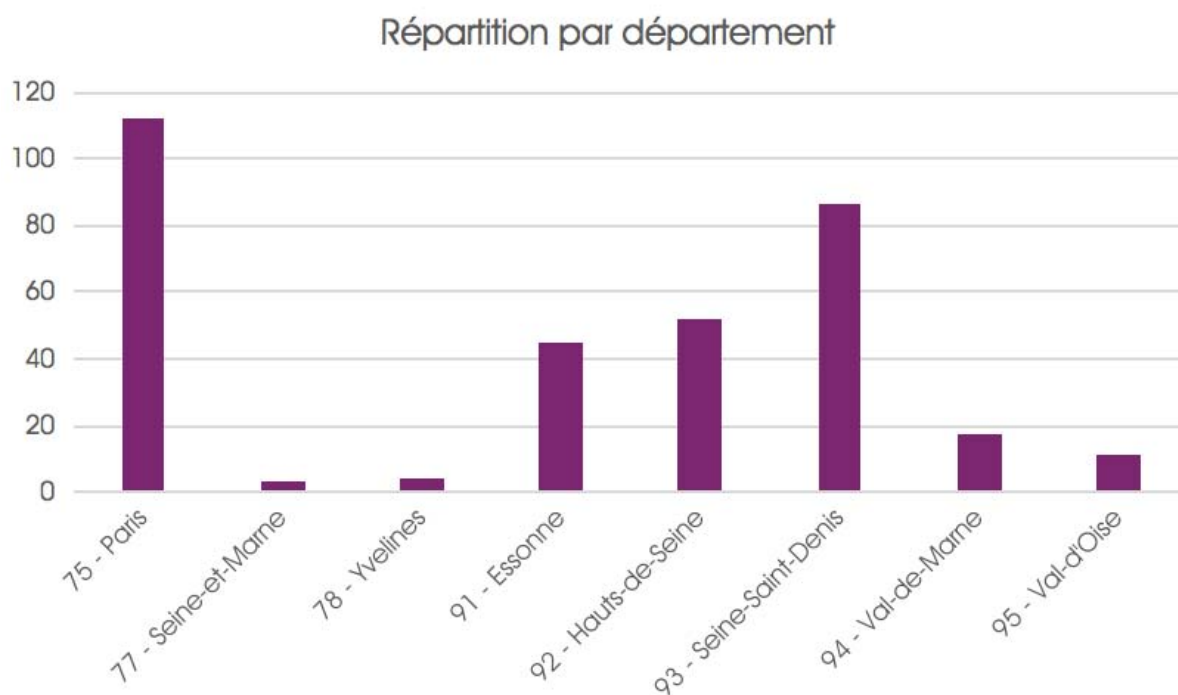
En 2017, **296 jeunes franciliens** ont suivi la formation CréaJeunes.

Les chiffres clés de CréaJeunes Île-de-France en 2017	
Nombre de jeunes qui ont contacté l'Adie	3 091
Nombre de jeunes reçus en informations collectives CréaJeunes	644
Nombre de jeunes qui ont intégré une promotion CréaJeunes	330
Nombre de jeunes qui ont suivi le parcours d'accompagnement intégralement	296

Ils sont de plus en plus nombreux à lancer leur entreprise après le parcours. Sur les 296 jeunes accueillis dans les promotions 2017, déjà **38%** sont insérés professionnellement soit par le biais de la création d'entreprise (27%) soit par le biais d'un retour à l'emploi (9%) ou d'une formation (2%).

Le profil des bénéficiaires de CréaJeunes dans le Val d'Oise

Le dispositif est ouvert à tous les jeunes franciliens de 18 à 32 ans ayant un projet de création d'entreprise, dont le plan de financement anticipé est de maximum 30 000 euros.



Les jeunes qui ont suivi la formation CréaJeunes ont des points communs : ils sont majoritairement sans emploi, ont peu de revenus et pas de capitaux propres. Mais la diversité de leurs formations, de leurs expériences et de leurs projets de création est un énorme atout pour le programme, car elle permet des échanges très riches entre les jeunes au sein des promotions.





21%
des CréaJeunes
franciliens n'ont
pas le Bac



91%
des CréaJeunes
franciliens étaient sans
emploi à l'entrée dans
le dispositif



66%
des CréaJeunes
franciliens sont
des femmes



24%
des CréaJeunes
franciliens vivent dans
un quartier politique
de la ville



23%
des CréaJeunes
franciliens ont
moins de 25
ans

L'impact du programme francilien

(IM)PROVE, cabinet spécialiste de la mesure d'impact social, a réalisé une étude en 2016, sur les jeunes ayant suivi le programme entre 2010 et 2015. Il en ressort les éléments suivants :

- **76%** des jeunes ayant suivi le parcours CréaJeunes de l'Adie en Île-de-France sont insérés professionnellement soit par le biais de la création de leur entreprise (**45%** ont créé leur entreprise et **25% déclarent être sur le point de le faire** soit un taux de création potentiel de 70%), soit par le biais d'un retour à l'emploi salarié (**31%** ont retrouvé un emploi).
- En moyenne, **75,54%** des entreprises créées entre 2010 et 2013 sont toujours en activité 2 ans après leur création. Après 3 ans ce taux atteint **65,5%** (pour les années 2010-2012)
- **1 entrepreneur sur 6** a créé au moins un emploi grâce à son activité en plus du sien.
- **90%** des jeunes interrogés ont déjà recommandé le parcours CréaJeunes

La certification « Je deviens entrepreneur »

En 2017, Adie CréaJeunes a été reconnu par les pouvoirs publics et permet aujourd'hui, aux stagiaires la dispense du Stage de Préparation à l'Installation (SPI) (Journal officiel du 30 septembre 2017). C'est une belle reconnaissance du savoir-faire de l'Adie en matière d'accompagnement !

Cette nouveauté permet aux clients de l'Adie ayant suivi le dispositif d'accompagnement Adie CréaJeunes d'obtenir une **certification professionnelle répertoriée à l'inventaire de la Certification Professionnelle** qui atteste officiellement les compétences acquises dans le cadre de la formation. La certification professionnelle proposée par l'Adie s'intitule « **Je deviens Entrepreneur** ».

Début 2018, des groupes de travail vont être lancés afin de dessiner avec le réseau de l'Adie le nouveau socle commun de nos dispositifs d'accompagnement autour de la certification professionnelle « Je deviens Entrepreneur ». Une réflexion basée sur les méthodes d'animation et pédagogies innovantes et sur tous les éléments pratiques pour les sites existants et futurs devrait nous permettre d'asseoir cette nouvelle marque forte pour nos dispositifs collectifs d'accompagnement amont.



3. PROMOUVOIR L'ENTREPRENEURIAT DES JEUNES

Faire connaître le dispositif : un enjeu permanent

Pour les équipes de l'Adie, promouvoir le programme CréaJeunes auprès du public cible est un enjeu de chaque instant qui passe par :

- une animation régulière des relations avec les partenaires,
- une recherche active de nouveaux partenaires,
- des actions de communication et de prospection directes auprès des jeunes,
- des événements innovants de mise en avant des créateurs que nous soutenons,
- l'activation du bouche-à-oreille pour inciter les jeunes ayant suivi la formation à en parler autour d'eux.

Pour exemple, le programme CréaJeunes Asnières a été mis en avant à travers un article dans l'hebdomadaire l'Express.



Partenariats locaux et de la création d'entreprise

Afin d'apporter une réponse adaptée aux personnes qui ont besoin d'un soutien dans leur démarche entrepreneuriale, nous avons décidé de renforcer notre travail de proximité. Pour ce faire, nous travaillons régulièrement avec les associations et les maisons de quartier. Il s'agit d'acteurs qui interviennent auprès des jeunes, pour leur permettre de trouver des solutions de financement nécessaires à la création de leur propre emploi : plusieurs Missions Locales de la région (Colombes, Evry, Argenteuil, Paris, Clichy, Montreuil, Saint-Denis...), nos partenaires « classiques » de la création d'entreprise (BGE, Positive Planet, La Miel, les Chambres Consulaires...). Sur certains départements, comme dans les Hauts-de-Seine, la mise en place du dispositif d'Activ Créa, une prestation de Pôle Emploi située en amont de l'accompagnement au montage de projet que propose CréaJeunes, nous a donné l'opportunité de travailler avec les opérateurs concernés (BGE Paris et la CCI) afin de fluidifier le parcours du jeune porteur de projet. Nous participons également aux réunions partenaires organisées par les PACE, pour coordonner les interventions des différentes structures. Par ailleurs, nous sommes présents, comme chaque année, aux forums de la création d'entreprise portés par les Chambres Consulaires, Communautés d'Agglomération... Enfin, nous avons également rencontré des acteurs intervenant sur des secteurs qui attirent particulièrement les jeunes, notamment les associations Permis de vivre la ville et Colombbus, axées sur l'insertion par le numérique, ainsi que le collectif La Maison de la Cosm'Ethique.

Les Rendez-vous de l'Adie

Avec la volonté d'inscrire en continu son action « au cœur du combat pour l'emploi », l'Adie a revisité, en 2017, ses différentes campagnes annuelles en les renommant, pour l'occasion « les rendez-vous de l'Adie ». Au programme, dans toute l'Île-de-France, des ateliers et rencontres pratiques sur le microcrédit pour informer et accompagner les futurs entrepreneurs qui souhaitent libérer leurs énergies créatrices. L'objectif principal de ces « Rendez-vous » est de faire connaître au plus grand nombre la création d'entreprise comme voie d'insertion professionnelle.

Pôle emploi a largement contribué à la mise en œuvre de ces derniers : Communication via sms, scam, mail de toutes les agences départementales pour informer de nos différents événements à Paris, Evry, Corbeil, Montreuil, Saint Denis, Aubervilliers, Cergy, Argenteuil, Villiers le Bel, Sarcelles, Soisy sous Montmorency...



Actions pour les jeunes

Les jeunes cumulent des freins liés à leur âge : faible expérience et donc difficulté à appréhender son marché, confiance en soi limitée, apport financier réduit et peu ou pas de revenus... L'Adie a donc mis en place des actions spécifiques dédiées à ce public, basées essentiellement sur de la sensibilisation à la démarche entrepreneuriale comme voie d'insertion. Nous avons présenté nos actions à destination de ce public à différents partenaires tels que le PACE de l'Ex CACM (93), les services culturels et vie associative des



villes de Noisy-le-Sec, La Courneuve, Pantin et Bobigny. Nous sommes également entrés en contact avec des structures telles que : La Marmite à Bondy, MRS insertion à Bobigny, la Mission Locale de Bondy et la Direction départementale de l'administration pénitentiaire de Seine Saint Denis. Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec Total Marketing



Services initié en 2017 sur le territoire des Hauts-de-Seine, un collaborateur du service de communication digitale est venu animer à l'agence Adie deux matinées d'*Introduction à la communication digitale* auprès des promotions CréaJeunes. Cet événement a été l'occasion pour les porteurs de projet de commencer à réfléchir à leur stratégie digitale, aujourd'hui indispensable pour la majeure partie des projets portés.

Actions pour les personnes issues des quartiers prioritaires

En 2017, nous avons fortement développé notre présence sur les quartiers prioritaires du territoire via différents canaux :

- Renforcement de notre présence sur certains marchés comme à Epinay sur Seine, Sevran et La Courneuve, Sarcelles ;
- Organisation et animation d'informations collectives et d'ateliers dans différents quartiers : Maison de quartier des Courtilières à Pantin (93) avec Positive planet sur le thème des étapes de la création d'entreprise ; à Pantin et Montreuil... Ces événements ont permis de travailler avec les partenaires incontournables de la création d'entreprise, d'informer et sensibiliser les habitants des quartiers prioritaires à la création d'entreprise.
- Actions de sensibilisation dans les QPV, en lien avec les services emploi et insertion (Argenteuil, Cergy notamment), et les partenaires locaux (Maisons de quartier, associations locales, les services d'amorçage de projet comme celle d'Initiative 95 ...)
- Participation au bus de l'initiative dans les quartiers prioritaires avec l'association Créative dans les agglomérations de Cergy-Pontoise et Roissy Pays de France mais également celui de BGE à Asnières sur Seine
- Soirée " Pitche ta boîte " à Paris : jeudi 12 octobre se tenait le forum de la création d'entreprise à la Marie du 10e arrondissement de Paris, en partenariat avec Pôle emploi, BGE, Positive Planet, Hello Merci, So many ways, Make Sense, Coopaname, Rev'elles. Une soixantaine de personnes étaient présentes. Ce dernier a été suivi par la soirée " Pitche ta boîte ". L'occasion pour des créateurs de présenter leur boîte et de convaincre les membres du jury de bénéficier d'un an de coaching, en partenariat avec la Banque Populaire Rives de Paris, la BRED, KPMG, Citi et PAI Partners. Environ 150 personnes étaient présentes pour découvrir l'Adie et ses créateurs. Cet événement était l'occasion de proposer un espace de témoignage et l'opportunité pour chacun de trouver le partenaire qui lui correspond.






Diversification de notre offre d'accompagnement post CréaJeunes

L'accompagnement dans la durée des créateurs pour les aider à consolider et à développer leurs entreprises est un enjeu majeur du plan triennal 2015-2017 de l'Adie, ainsi nous continuons à travailler sur la mise en réseau de micro-entrepreneurs en organisant régulièrement des rencontres entre eux pour les aider à partager des astuces, bons plans et cartes de visite :

- Déploiement du **parcours commercial renforcé : l'Atelier des Solutions**. En 4 ateliers d'une demi-journée, sur un mode participatif et en groupe de 6 personnes maximum, l'Atelier des Solutions, développé en partenariat avec la Fondation ManpowerGroup, s'adresse aux entrepreneurs rencontrant des difficultés dans le développement de leur activité. L'ambition pour chacun de ces entrepreneurs : faire avancer son projet dans le but de trouver des clients et de vendre plus. L'objectif de cet atelier est de renforcer leur confiance en eux et leur capacité à convaincre, à travers un travail très pragmatique autour du pitch commercial et de l'argumentaire de vente. Grâce aux échanges, chacun des participants peut partager ses difficultés et devient contributeur, prenant ainsi conscience de ses compétences. Objectif : ressortir du parcours avec un pitch percutant, un argumentaire de vente, un fichier de prospects et un plan d'action. En 2017, 5 parcours ont eu lieu à Evry (91), Asnières (92), Saint Denis (93) et Paris (75).
- Développement du « **Quai des créateurs** » : ce local commercial, mis à disposition par la Fondation RATP dans la station Gallieni, a permis dès son ouverture en septembre 2015, d'expérimenter une nouvelle forme d'accompagnement pour développer les compétences de vente des micro entrepreneurs accompagnés par l'Adie en leur proposant de se préparer in situ à la gestion d'une



boutique. Sessions de formation, permanences d'accueil, boutiques éphémères et événements de mise en réseau des micro-entrepreneurs s'y alternent ainsi tout au long de l'année. En 2017, 22 créateurs ont pu bénéficier de cet accompagnement.

- Organisation de 3 ateliers à destination des créateurs d'entreprises soutenus par l'Adie autour du **développement commercial, des réseaux et du E-Commerce**.
- Nous continuons à travailler sur la mise en réseau de micro-entrepreneurs en organisant régulièrement des rencontres pour les aider à partager astuces, bons plans et cartes de visite. Par exemple deux « **Meet up** » régionaux se sont déroulés le 6 avril 2017 au Cadran du Faubourg dans le 10ème arrondissement ainsi que sur les quais de Seine. Environ 55 jeunes issus des nouvelles et anciennes promos CréaJeunes se sont réunis pour étendre leur réseau professionnel et échanger leurs expériences autour d'un verre. 
- L'Adie s'est également associée au programme « **La Beauté d'Entreprendre** » portée par la fondation l'Oréal. Cette formation de 16 semaines est dédiée aux créatrices souhaitant se lancer dans le secteur de la beauté. L'Adie est partenaire de ce programme pour pouvoir financer les créatrices au démarrage de l'activité. 10 femmes ont ainsi participé à la première promotion de ce programme au premier semestre 2017. 
- Les **jury de fin de formation** sont systématiquement composés de salariés et bénévoles de l'Adie, partenaires publics, partenaires privés et ils ont lieu très régulièrement chez un de ces derniers (chez SAGE, Espace Poincaré, Finance Active, BP Rives de Paris, KPMG, PAI Partners, BP Val de France et M6 en 2017). Ils permettent entre autres de contribuer à la mise en réseau des futurs chefs d'entreprises dès la fin de leur formation. Il est déjà arrivé que des partenaires privés investissent financièrement et/ou humainement, à l'issue du jury final, sur un projet qui les avait particulièrement intéressés et sur lequel ils avaient vu un fort potentiel économique. 

Tout cela participe activement au développement du « **club de jeunes entrepreneurs** » franciliens.

Des prestations post-crédation afin d'aider à la concrétisation des projets accompagnés

En 2017, les équipes pédagogiques Adie CréaJeunes ont souhaité travailler sur la « suite du parcours CréaJeunes » afin de mieux répondre aux attentes des jeunes en les accompagnant à franchir toutes les étapes jusqu'au lancement de l'activité :

- Densification du tutorat après la formation
- Mise en place et suivi d'un plan d'action détaillé suite au jury final
- Création de nouveaux modules optionnels post formation en y associant des chefs d'entreprises
- Accès à une salle de co-working pour continuer à travailler sur leur projet
- Expertise juridique, communication, import-export, e-commerce...

Ceux-ci permettent de garder les jeunes dans une dynamique de réseau et de leur apporter ce dont ils ont besoin pour le lancement de leur activité. Le tuteur est désormais le lien privilégié du jeune dans la durée.



4. LES PRIORITES DU DISPOSITIF EN 2018 :

Sensibiliser plus de jeunes à la création d'entreprise

Un accompagnement et un suivi sur mesure

Dans le cadre de son nouveau plan stratégique, l'Adie compte mettre l'accent sur sa capacité à mieux révéler la demande auprès des personnes en fragilité économique souhaitant créer leur propre emploi et à renforcer les capacités entrepreneuriales de ses clients. Aussi, le travail de fond autour de la marque « Je deviens entrepreneur », sera un atout précieux dans les perspectives d'action en 2018.

En 2018, nous espérons ainsi accompagner **300 nouveaux jeunes** répartis comme suit :

- 100 sur le site de Paris
- 100 sur le site de Saint Denis
- 50 sur le site d'Evry
- 50 sur le site d'Asnières

Promotion de l'action auprès des jeunes

Il s'agit ici de faire connaître très largement l'insertion par la création d'entreprise auprès des jeunes franciliens, mais également auprès des structures locales qui accompagnent « socialement » ce public. Pour cela, nous souhaitons en 2018 renforcer nos partenariats avec les Missions locales et PACE de la région. Lors de ces interventions, nous ferons une étude réaliste du parcours du jeune, afin de planifier notre action : financement du projet ou accompagnement préalable via CréaJeunes. Nous allons aussi poursuivre le travail avec Pole Emploi (qui reste l'un de nos premiers prescripteurs), les BIJ et les maisons de quartier, ainsi que les référents sociaux pour sensibiliser davantage de jeunes. Par ailleurs, nous allons solliciter fortement les jeunes chefs d'entreprise déjà suivis par l'Adie pour qu'ils communiquent sur le dispositif.

Renforcer l'impact du programme

Afin de renforcer le parcours CréaJeunes et d'en faire une référence dans l'accompagnement et le financement des micro-entreprises portées par des jeunes, nous avons l'objectif de :

- Faciliter la mise en réseau des jeunes à travers l'organisation d'événements réguliers leur permettant de se rencontrer ;
- Développer les espaces de coworking pour permettre à ceux qui sont en phase de création d'avoir un lieu pour travailler tout en rencontrant d'autres jeunes ;
- Soutenir le développement commercial des jeunes à travers la mise en place de formations de coaching commercial et de marketing permettant à des petits groupes de se mettre en situation de recherche de clients ;
- Aider les jeunes à trouver des clients à travers l'organisation d'événements (marchés de Noël, défilés, boutiques éphémères...) et la promotion de leurs activités.



Les visages de CréaJeunes Île-de-France

Chaima, De l'ombre à la lumière !



Chaima est une jeune entrepreneuse de 22 ans habitant Les Mureaux, qui s'est lancée dans la réalisation de reportages photo pour les mariages et événements familiaux grâce à l'Adie.

Chaima a d'abord participé au programme CréaJeunes lui permettant de peaufiner son business plan, puis a bénéficié d'un microcrédit de 4000 € l'aidant ainsi, à financer son matériel de photographie.

Avec son expérience et ses relations professionnelles, elle ambitionne de devenir wedding planner. Sa plus grande fierté est d'avoir osé se lancer en se consacrant à sa passion et en créant son entreprise.

Yanis, créateur de de Yaba Light, à fond les ballons lumineux !

Yanis, jeune entrepreneur, suit la formation Adie CréaJeunes à Saint-Denis et lance un concept novateur de football dans le noir : Yaba Light !

Dans la famille de Yanis le football est une vraie passion. Il a même des cousins qui pratiquent ce sport de manière professionnelle. *« J'étais le plus mauvais en foot mais j'ai réussi moi aussi à faire du football mon métier. »*



Quand lui vient l'idée d'organiser des matchs de foot en salle obscure, amis et parents le soutiennent, séduits par l'inventivité de son projet. Il trouve une salle, étudie les aspects techniques pour y faire vivre son idée et intègre en septembre 2016 la formation Adie CréaJeunes à Saint-Denis pour bien préparer son projet. *« Il ne me manquait plus qu'à monter mon business plan, c'est ce que m'a permis cette formation. »*

Accompagné par Gilles, son tuteur de formation Adie, Yanis crée son entreprise début 2017 : Yaba Light qui a pour slogan *« Quand le sport rencontre la lumière »* ; Cette lumineuse affaire consiste à organiser des matchs en salle obscure où les cinq joueurs de chaque équipe portent des habits lumineux : chasuble, bracelets aux bras et aux chevilles. Le ballon s'allume quand il bouge, le terrain et les buts sont délimités par des bandes lumineuses. *« Yaba Light, c'est le foot du futur ! »*

« Je me suis cassé la gueule à plusieurs reprises, mais j'ai toujours su rebondir. C'est ce qui m'a forgé en détermination, ce qui est primordial de nos jours pour un jeune entrepreneur. »

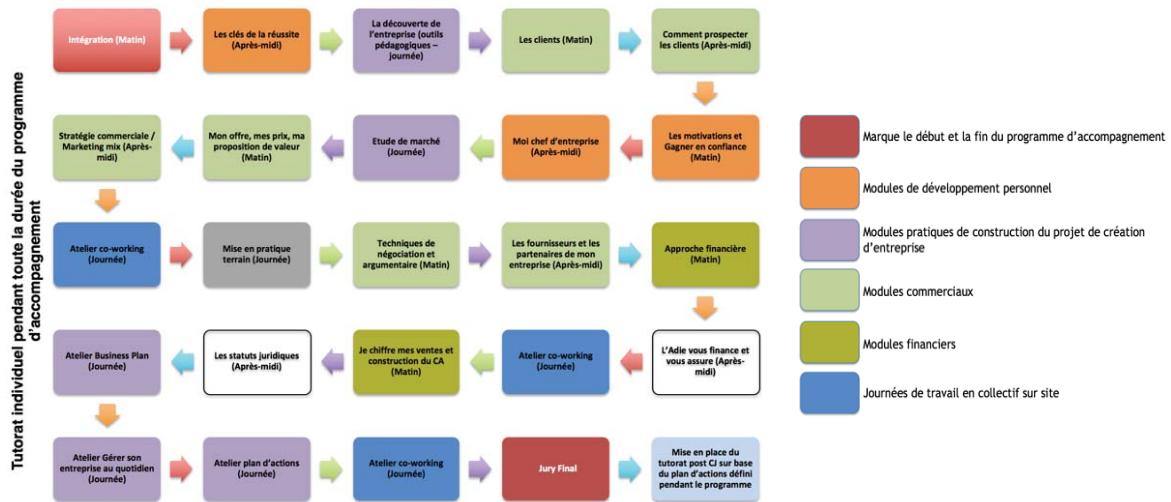
Âgé de 27 ans, il est devenu son propre patron et cherche à développer son concept. Il organise des matchs au Bubble Soccer Arena de Boissy-Saint-Léger, dans le Val-de-Marne. Convaincu du potentiel de son idée, il projette de faire de Yaba Light une franchise et d'exporter le sport lumineux en salle obscure dans le monde entier. Les cinémas n'ont qu'à bien se tenir.



Adie CréaJeunes apporte une réponse concrète aux attentes de jeunes qui veulent entreprendre grâce à un parcours adapté aux réalités de la création

Un **accompagnement amont** pour aider les jeunes à préparer leur projet. Il s'agit d'un cycle alliant :

- **des modules de formation collective** : formations très concrètes et interactives, centrées sur la montée en confiance et la connaissance pratique de l'entreprise ;
- **un accompagnement individuel** visant à accompagner les jeunes dans la préparation concrète de leur projet ;
- **des actions de mise en réseau**



La possibilité d'obtenir **un financement** : les stagiaires Adie CréaJeunes peuvent faire une demande un de microcrédit qui peut, dans certaines conditions plus favorables pour les jeunes, être couplé avec un prêt d'honneur (prêt à taux zéro).

Un suivi post-crédation d'une durée moyenne de 18 mois : les créateurs d'entreprise passés par CréaJeunes peuvent bénéficier de la plupart des services d'accompagnement post-crédation de l'Adie.

La formation s'appuie sur 4 composantes majeures qui permettent de donner aux porteurs de projet les outils adéquats à la création de leur entreprise :

Les modules de formation collective « techniques »

Il s'agit de modules en lien avec la création d'entreprise en tant que telle et qui permettent aux porteurs de projet de s'approprier les outils techniques utiles à leur création.

Les modules de formation collective « développement personnel »

Ils permettent aux porteurs de projet de travailler sur les aspects plus « psychologiques » de la création d'entreprise (motivations, représentations et images de l'entreprise, gestion du temps, ...).

Les séances d'accompagnement individuel

Les porteurs de projet sont accompagnés par un tuteur « référent » qui leur apporte un appui personnalisé et les aide à identifier les aspects du projet sur lesquels ils doivent travailler de façon plus approfondie.

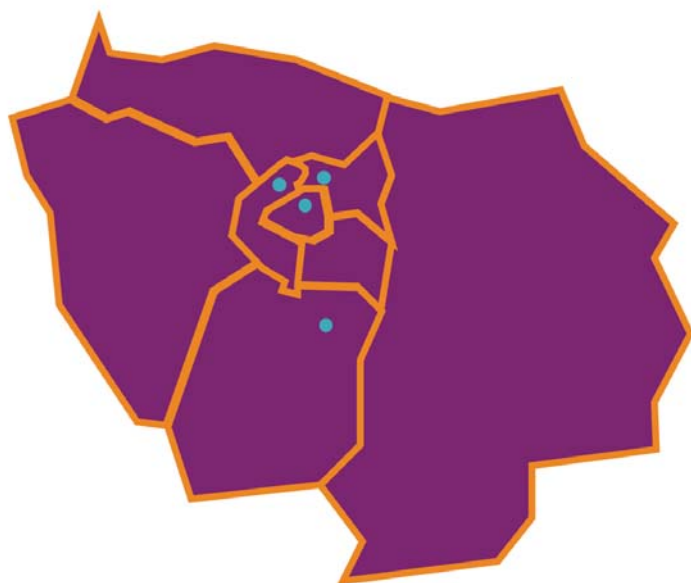
Les temps de « mise en réseau »

Les ateliers d'échanges entre créateurs permettent aux porteurs de projet de découvrir la réalité du monde de l'entreprise, d'en comprendre le fonctionnement et de rencontrer des entrepreneurs.



6. UN ANCRAGE TERRITORIAL FORT

Grâce à des partenaires financiers indispensables



Paris

81 bis Rue Julien Lacroix
75020 PARIS

Seine Saint Denis

2 rue de la Montjoie
93210 LA PLAINE SAINT DENIS

Hauts de Seine

1 rue Robert Lavergne
92600 ASNIERES SUR SEINE

Essonne

17 cours Blaise Pascal
91000 EVRY

De nombreux partenaires publics et privés soutiennent le programme CréaJeunes, tant au niveau national que régional, permettant ainsi à l'Adie d'aider les jeunes porteurs de projet à concrétiser leur idée.



Ce rapport est cofinancé par l'Union Européenne.
L'Europe s'engage en Île-de-France avec le Fond Social Européen



idf@adie.org

www.adie.org

N°Cristal 0969 328 110

APPEL NON SURTAXE

